Méthylprednisolone Viatris 20 mg, poudre pour solution injectable (IM-IV) – [méthylprednisolone (hydrogénosuccinate de)]

PUBLIÉ LE 17/02/2025 - MIS À JOUR LE 13/08/2025

RUPTURE DE STOCK 03/02/2025

DCI
Méthylprednisolone (hydrogénosuccinate de)
Indications
Les indications sont :

- celles de la corticothérapie générale per os, lorsque la voie parentérale est nécessaire en cas d'impossibilité de la voie orale (vomissements, aspiration gastrique, troubles de la conscience)
- les affections nécessitant un effet thérapeutique rapide :
  - allergiques :
    - oedème de Quincke sévère en complément des antihistaminiques,
    - choc anaphylactique en complément de l'adrénaline.
  - infectieuses :
    - fièvre typhoïde sévère, en particulier avec confusion mentale, choc, coma,
    - laryngite striduleuse (laryngite sous-glottique) chez l'enfant.
  - neurologiques :
    - oedème cérébral (tumeurs, abcès à toxoplasme...)
  - ORL :
    - dyspnée laryngée.

Laboratoire exploitant
Viatris Santé

Observations particulières

- Situation à l'hôpital : rupture
- Mise à disposition exceptionnelle et transitoire d'unités de la spécialité Metilprednisolona Normon 20 mg polvo y disolvente para solución inyectable EFG, initialement destinées au marché espagnol à compter du 13 aout 2025

Lettre d'information du laboratoire Viatris Santé de juillet 2025 à destination des professionnels de santé (13/08/2025)

- Date de remise à disposition prévue : indéterminée

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).

Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.